

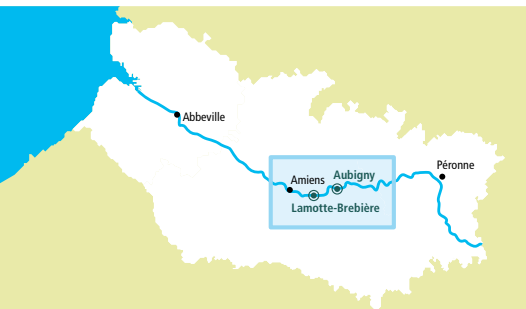


De Aubigny à Lamotte-Brebière

Un parcours à l'amont d'Amiens où alternent les paysages agricoles et les étangs de la Somme.

- 1h30
- Distance : 7,5 km
- Parcours : facile

Départ : Aubigny, rue du 24 Rts. Descente à bateau.



© N. Bayant

Point 1 Le point de départ est équipé d'un parking et de tables de pique-nique, prenez le temps avant d'embarquer !

Point 2 Deux barrages se succèdent sur votre droite, ne pas s'approcher, ne pas franchir.

Point 3 A l'écluse de Daours, vous pouvez débarquer et vous arrêter pour une halte en rive droite.

Le saviez-vous ? *Dans cette commune, la Somme se traversait sur un pont de bois moyennant un droit de péage jusqu'en 825. Le pont a ensuite été remplacé par un bac jusqu'en 1832 ! Daours était une commune économiquement très dynamique et a compté jusqu'à 60 métiers à tisser !*

Vous longez l'usine du groupe Roquette. L'un des 5 sites français de production de féculé de pomme de terre destinée à l'industrie papetière, chimique et agroalimentaire.

Point 4 Descente à bateaux de Blangy-Tronville, vous pouvez débarquer pour une halte.

Point 5 Attention au barrage rive gauche : ne pas s'approcher, ne pas franchir. Arrivée rive droite en amont de l'écluse. Sur place, vous trouverez une aire aménagée pour faire un pique-nique. Le parking pour les voitures se trouve au dessus de la maison éclusière rive droite.

Point 6 Vous pouvez poursuivre votre navigation en embarquant en aval de l'écluse et en suivant la fiche 2.

- **Offices de tourisme :**
 - Corbie, tél. : 03 22 96 95 76 www.tourisme-corbie-bocage-3-vallees.com
 - Amiens, tél. : 03 22 71 60 50 www.amiens-tourisme.com

- **Club de canoë-kayak le plus proche :**
 - Club nautique de Rivery, tél : 03 22 91 63 75 www.hortillonages-canoë.com

Sécurité

- Savoir nager 25 mètres et s'immerger.
 - Port obligatoire d'un gilet de sauvetage homologué et de chaussures fermées.
 - Prudence conseillée à l'approche de certains ponts et traversée de route.
 - Suivre les instructions de la fiche et les conseils délivrés par les loueurs de canoë.
 - Ne jamais naviguer seul.
 - Avant de partir, prévenir une personne de mon parcours et des horaires prévus.
- NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS NAVIGUEZ SOUS VOTRE PLEINE ET ENTIÈRE RESPONSABILITÉ.**

Bonne conduite

Vous pénétrez dans un espace naturel remarquable. Pensez aux générations futures : sachez bénéficier de ce patrimoine tout en le respectant.

- Evitez de débarquer en dehors d'endroits spécialement destinés à cet usage.
- Evitez de déranger les animaux en criant ou en sautant dans l'eau.
- Ramenez vos déchets avec vous.
- Respectez les autres utilisateurs et éloignez-vous des lignes des pêcheurs.

PENSEZ QUE VOTRE ATTITUDE A TOUJOURS UNE INFLUENCE SUR L'ACCUEIL QUI SERA RÉSERVÉ AUX PROCHAINS RANDONNEURS.

AUBIGNY - LAMOTTE BREBIERE

Parcours de 7,5km - Facile



1-Mise à l'eau
Descente à bateaux d'Aubigny,
rue du24 Rts



2-Danger barrages rive droite
Ne pas franchir / ne pas s'approcher



3-Ecluse de Daours
Débarquement et embarquement possible rive droite



4-Descente à bateaux rive gauche



5-Attention Barrage rive gauche
Ne pas franchir / ne pas s'approcher



6-Ecluse Lamotte-Brebière
Débarquement et embarquement possible rive droite
et gauche, rue des écluses



Danger



Maison éclésièrè



Aire de pique-nique

- Passerelle
- Ecluse
- Pont routier
- Pont SNCF
- Route
- Voie ferrée
- Boisement
- Espace urbanisé
- Espace industrialisé

vers lamotte-Brebière

